

Objectifs du SAGE Tarn Amont

Les objectifs du SAGE Tarn Amont

Qualité			
Objectifs	Mesures	Objectifs	Mesures
Amener le niveau de connaissance de la qualité des eaux souterraines au moins égal à celui des eaux superficielles, notamment sur l'amélioration de la connaissance des phénomènes causes effets.	Mesure A - Mieux appréhender la qualité	Lutter contre le phénomène d'eutrophisation : Réduire la quantité de matières phosphorées (paramètre limitant du phénomène) présente dans les eaux	Mesure F - Réduire les pollutions phosphorées + mesures relatives à la morphodynamique des cours d'eau (voir volet milieux aquatiques, mesures A, B, C, D)
		Prévenir les pollutions chroniques et accidentelles	Mesure G - Prévenir les pollutions industrielles Mesure H - Prévenir les pollutions routières, chroniques et accidentelles
		Sécuriser qualitativement l'AEP	Mesure I - Sécuriser l'AEP Mesure J - Réduire les pollutions susceptibles de polluer les ressources AEP
Lutter contre les pollutions domestiques	Mesure B - Supprimer l'ensemble des rejets directs relevant d'un traitement collectif	Sécuriser qualitativement l'AEP	Mesure I - Sécuriser l'AEP Mesure J - Réduire les pollutions susceptibles de polluer les ressources AEP
	Mesure C - Remettre à niveau les systèmes d'assainissement ayant un défaut de fonctionnement		
	Mesure D - Améliorer l'assainissement autonome		

Milieux aquatiques

Objectifs	Mesures	Objectifs	Mesures
Préserver et/ou rétablir la morphodynamique des cours d'eau	Mesure A - Se donner les moyens de suivre l'évolution à long terme	Maintenir et/ou améliorer les potentialités piscicoles	Mesure G - Améliorer les connaissances concernant les potentialités piscicoles
	Mesure B - Préserver les stocks de granulats des cours d'eau		Mesure H - Préserver la qualité existante dans les secteurs définis comme conformes dans le cadre des PDPG
	Mesure C - Mieux gérer les seuils et retenues		Mesure I - Restaurer le potentiel piscicole dans les secteurs perturbés (définis dans le cadre des PDPG)
	Mesure D - Gérer les berges et les ripisylves		Mesure J - Se donner les moyens d'une gestion cohérente
Instaurer une logique dans la gestion physique des cours d'eau et prendre en compte les aspects écologiques et juridiques	Mesure E - Avoir une vision pluridisciplinaire et transversale des interventions en rivière		
Préserver, voir restaurer les écosystèmes aquatiques, les zones humides ainsi que leur fonctionnement	Mesure F - Améliorer les connaissances concernant les milieux pour une meilleure gestion		

Activités de loisirs liées à l'eau		Organisation	
Objectifs	Mesures	Objectifs	Mesures
Améliorer l'organisation et concilier les loisirs liés à l'eau entre eux (baignade, canoë-kayak, canyonisme, pêche...)	Mesure A - Cerner l'évolution quantitative des activités de loisirs liées à l'eau	Bâtir une organisation pérenne et légitime, dotée de moyens humains et financiers suffisants pour animer la mise en oeuvre et le suivi du SAGE	Mesure A - Renforcer et légitimer l'animation à l'échelle de tout le bassin
	Mesure B - Optimiser les aménagements		Mesure B - Optimiser l'articulation entre les compétences des deux structures porteuses et celle des maîtres d'ouvrage locaux
Modifier les comportements des pratiquants : agir dans le respect des milieux et de la propriété privée	Mesure C - Concilier les activités entre elles		Mesure C - Renforcer les capacités des maîtres d'ouvrage locaux à mettre en oeuvre le SAGE en leur apportant l'appui technique nécessaire
	Mesure D - Impliquer l'ensemble des acteurs dans la gestion du territoire		Mesure D - S'organiser au sein de la CLE
	Mesure E - Arriver à une meilleure lisibilité des sites et des pratiques		Mesure E - Bâtir une solidarité financière à l'échelle du bassin (i.e du périmètre du SAGE), à la hauteur des enjeux (investissement et fonctionnement)
Assurer la sécurité des pratiquants	Mesure F - Assurer la sécurité physique et sanitaire		

Crues et risque d'inondation	
Objectifs	Mesures
Améliorer la Prévision du risque d'inondation	Mesure A - Améliorer la transmission de l'information et la coordination sur le bassin
Améliorer la Prévention du risque d'inondation	Mesure B - Améliorer l'information préventive
	Mesure C - Aider les élus à contrôler l'urbanisation et à aménager en fonction du risque d'inondation
Travailler à la protection contre les crues pour une gestion globale du risque	Mesure D - Avoir une vision de la protection sur l'ensemble du bassin
Aspects quantitatifs	
Objectifs	Mesures
Assurer dans les meilleures conditions l'Alimentation en Eau Potable	Mesure A – Réaliser des économies dans l'acheminement : optimiser les prélèvements
	Mesure B – réaliser des économies dans la consommation
	Mesure C – Limiter l'impact des prélèvements sur les milieux